

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE
de SAINT-LAURENT D'ONAY

L'an **DEUX MIL DIX NEUF**, le **17 MAI** à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **M. MASSON Serge**, Maire, des conseillers municipaux : **BOUZON Josette**, **SENERCHIA Fabrice**, **POUZIN Chantal**, **CHEVROL Nadine**, **RODINSON Daniel**, **LACOMBE Pierrick**.

Absents : **ODEYER Jean-Claude**, **Christelle HORTAN**, **Emmanuel MILAN**.
Secrétaire de séance : Mme Josette **BOUZON**

Membres en exercice : 10 - Membres présents : 7 - Membre représenté : 0 - Membres absents: 3
Quorum atteint

Date de convocation : 07 mai 2019

Date d'affichage : 07 mai 2019

<p style="text-align: center;">SEANCE DU 17 MAI 2019 COMPTE RENDU SOMMAIRE</p>
--

En début de séance, Mr Le Maire rajoute un point à l'ordre du jour : Avenant au marché de travaux, création salle multi-activités et logement, mission de maîtrise d'œuvre de l'architecte.
Le Conseil Municipal accepte l'ajout de ce point.

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019 EST ACCEPTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE.

1 – STATUTS DU SIVOS

Monsieur Le Maire fait lecture des statuts modifiés du SIVOS suite à la création de la Commune nouvelle Valherbasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à 6 voix pour et 1 abstention d'**approuver les statuts du SIVOS**.

Le Conseil Municipal demande que les statuts puissent être revus à la demande d'une seule des communes membres.

2 – STATUTS DU RPI

Le RPI fait partie du SIVOS, donc les statuts du RPI sont ceux du SIVOS.

3 – PERMANENCE ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Le Conseil Municipal organise les permanences des élus pour les élections européennes du 26 mai 2019.

4 – ADHESION AU SDED ET DEMANDE D'AIDE DU SDED

Monsieur Le Maire explique les bénéfices d'adhérer au SDED.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le règlement d'intervention du SDED pour les actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le territoire, joint en annexe,
- **D'ADHERER** au service de Conseil en Energie du SDED, à raison de 0,20€/hab pour une population totale de 156 habitants (chiffres INSEE en vigueur eu 1^{er} janvier 2019), soit un montant de 31,20 € par an, renouvelable chaque année civile jusqu'au 31 décembre 2020.

- **DE CEDER** au SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés.

Concernant la demande d'aide financière au SDED, elle sera demandée lors des travaux.

5 – SUBVENTION AU COMITE D'ANIMATION DE SAINT LAURENT

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la demande du comité d'animation d'une subvention communale pour financer l'organisation de la « fête du poulet » 2019. Sachant que la dernière subvention accordée date de juillet 2015. Un montant de 500 euros serait nécessaire.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, **ACCORDE une subvention à hauteur de 300 euros au Comité d'Animation de la commune, avec 1 voix pour, 3 abstentions et 3 voix pour 500 €.**

6 – AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Compte tenu, du retard pris par les travaux de la salle multi-activités et du logement, la mission de maîtrise d'œuvre fait l'objet d'un avenant n°3.

Cet avenant est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

7 - QUESTIONS DIVERSES :

- Monument aux morts : inauguration le 30 juin 2019.
- Raccordement à l'eau potable : 13 demandes.
- PAV (point d'Apport Volontaire) : Les containers roulants vont être supprimés et remplacés par des containers semi-enterrés. Deux emplacements sont prévus pour recevoir les PAV : 1 au village côté nord et 1 sur la RD355, route du chalon.
- Dans le compte rendu de la réunion du SIVOS, une garderie sera proposée le mercredi toute la journée suivant l'enquête réalisée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

LE MAIRE
MASSON Serge